

**Site internet :** [**http://twirling-baton-villers.fr**](http://twirling-baton-villers.fr)

**https://www.facebook.com/COSVillersTwirling/**

Section « Twirling loisirs » avec possibilité de participer aux divers critériums et différents stages techniques

Formulaires à retourner renseignés et accompagnés des documents ci-dessous

-Cotisation annuelle d’un montant de 86 €uros qui correspond à l’activité sportive licence comprise (la licence twirling loisirs est de 18 €uros + cotisation ligue de 1€ + cotisation CID 2€). L’activité « twirling loisirs » est encadré le samedi après-midi de 14 heures à 17 heures.

-Règlement en espèce ou par chèque à l’ordre de « COS V Twirling ». Le Club accepte le paiement en deux fois (2chèques de 43 euros qui seront encaissés fin septembre et fin octobre 2021). Nous prenons également le pass’sport, tickets CAF, chèques vacances, coupons sports.

-Demande d’adhésion au Club avec questionnaire de santé.

-1 photo d’identité

-Une photocopie de la carte d’identité ou du livret de famille

-La fiche de renseignement ci-joint.

-Le chèque de caution pour le prêt du bâton .

Les entrainements samedi de 14 heures à 17 heures gymnase Milliat

Adresse du gymnase : Rue Albert 1er à Villers les Nancy.

Fournitures :

* Tenue sportive (short ou leggins, tee-shirt et chaussons rythmiques)
* La première année, le bâton est prêté par le Club contre un chèque de caution d’un montant de 40 euros, l’enfant peut le garder toute l’année sportive, il peut s’il le désire en acheter un.
* Prévoir une bouteille d’eau à chaque entrainement et un gouter pour le cours du samedi après-midi.